

N°

Deuxième classe, médecin mil neuf cent dix neuf, à _____ heure
chef de ladite formation sanitaire, pour l'égalsation de la
signature de M. Beauvais sus qualifié. Signé: Illisible.

Le Ministre de la Guerre; par délégation, le chef
des bureaux des établissements administratifs; signé: Illisible.

La présente transcription, certifiée conforme de l'expé-
dition formée par la dite autorité militaire, a été faite
à St. Germain-la-Croisille, le quinze octobre, neuf ou dix de
octobre mil neuf cent dix-neuf, à cinq heures du soir.
est décédé à (domicile) Le Maire

Dressé le _____ mil neuf cent dix-neuf, à _____ heure
du _____, sur la déclaration de (prénoms, nom, âge, profession, domicile, qualité)

et de (prénoms, nom, âge, profession, domicile, qualité)

qui lecture faite, ont signé avec Nous
officier de l'état civil.